

INTITULE DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA TOULOUSE_2021-775298 _MCF_HCA_HTAFU_CAT1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Maitre de conférences / HCA Histoires et théories architecture et formes urbaines / Cat 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région	Occitanie
Département	Haute-Garonne
Adresse	École nationale supérieure d'architecture de Toulouse 83 rue Aristide Maillol - BP 10629 31106 Toulouse cedex 1

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

Dans le réseau des 20 Écoles Nationales Supérieures d'Architecture sous tutelle du ministère de la Culture, l'ENSA Toulouse s'engage, entre autres, en faisant évoluer ses pratiques pédagogiques diversifiées à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel. Elle s'attache ainsi à accompagner l'évolution des missions de maîtrise d'œuvre et la diversification des modes d'exercice du métier d'architecte. Elle propose notamment avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, ouvrant ainsi la voie d'un enrichissement de son offre de formation initiale et continue qui a vocation à évoluer vers des pratiques interdisciplinaires en s'adossant à ses nombreux partenariats professionnels et universitaires en phase avec les spécificités territoriales et la demande portée par les collectivités également partenaires.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

L'ENSA Toulouse étant investie de longue date dans la recherche, son laboratoire (LRA) explore les problématiques actuelles et à venir du projet architectural, urbain et paysager et accueille aujourd'hui plus de quarante doctorants. Elle prépare ainsi une nouvelle génération de professionnels et d'enseignants-chercheurs, en renforçant simultanément le rayonnement international de l'établissement,

qui s'appuie déjà dans le cursus initial sur une cinquantaine de conventions offrant aux étudiants des perspectives de mobilité très diversifiées. La recherche et la coopération internationale constituent donc des leviers essentiels pour les évolutions pédagogiques de nos formations initiales, doctorales et continues.

L'établissement est membre associé renforcé de l'Université Fédérale de Toulouse.

Au-delà de la visibilité internationale que cela permet, cette adhésion témoigne de la volonté de l'école :- d'être partie prenante de l'offre de formation du site;

- de proposer à ses étudiants des parcours d'enseignement variés;
- de défendre une politique scientifique qui s'appuie sur la coordination de la formation doctorale. En effet le Laboratoire de Recherche en Architecture de l'ENSA Toulouse est laboratoire d'accueil de 2 écoles doctorales de l'Université fédérale de Toulouse, école doctorale TESC (Temps, Espaces, Sociétés, Cultures) et l'école doctorale MEGeP (Mécanique, Énergétique, Génie civil, Procédés);
- d'offrir à ses enseignants et étudiants l'accès à des services communs de qualité (« welcome desk », formation des enseignants, services documentaires, services informatiques...).

3 000 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

L'ENSA Toulouse recrute un enseignant chercheur ou une enseignante chercheuse dans le domaine de l'histoire et des cultures architecturales. Il/elle rejoindra l'équipe pédagogique constituée (licence et master) ainsi que l'équipe de recherche du Laboratoire de Recherche en Architecture (LRA). Il/elle sera responsable d'enseignements propres au champ HCA et participera au développement de l'enseignement de l'histoire comme un espace de questionnements visant à placer l'architecture au sein d'une histoire culturelle permettant de comprendre les rapports entre architecture et société. Il/elle sera en capacité d'apporter un regard sur l'histoire matérielle de la construction, atout pour tout futur architecte.

Ses missions sont les suivantes :

- Définir et assurer un projet pédagogique

• En cycle licence :

- L'objectif de l'école est de présenter aux étudiants un cadre chronologique clair, des repères essentiels dans la production de l'architecture et de la ville, de l'Antiquité à nos jours. Ce panorama se développe sur les 4 premiers semestres ; les semestres 5 et 6 sont dédiés à des approfondissements et à une introduction à l'histoire des villes. L'enseignant recruté accueillera les étudiants de 1^{ère} année et proposera des cours magistraux (S1 et S2) sur la période allant de l'Antiquité à la Révolution française.
- Il/elle assurera la coordination des TD d'histoire et le suivi des groupes d'étudiants, en lien avec les autres champs disciplinaires. L'objectif des TD est de mettre en rapport *in situ* les outils des historiens avec ceux des architectes, de travailler sur des sources écrites, iconographiques et bâties tout en les mettant en perspective d'analyses historiques.

• En cycle Master :

- Il/elle assurera un enseignement obligatoire au choix dans l'une des UE « Théories et cultures ».
- Il/elle intégrera l'axe « Histoire et critique. Culture pour le projet » du séminaire « La fabrique architecturale et urbaine ». Il s'agit ici d'initier les étudiants à la recherche historique (archives, analyse des sources, approches historiographiques de l'architecture et de la ville...) au regard des enjeux contemporains.

- Définir et assurer un projet scientifique

Il est attendu une participation significative aux programmes de recherche du LRA. La candidate ou le

candidat mènera une pratique effective de recherche en histoire culturelle de l'architecture et de la ville (histoire des représentations, des projets, des médiations...).

- **Autres tâches**

Il/elle enrichira les problématiques liées à l'histoire et aux cultures architecturales en cohérence avec le projet pédagogique et scientifique de l'établissement.

Tout au long des cycles licence et master, il/elle participera à l'encadrement des rapports d'études et de stages, participera aux jurys de fin de semestre, de fin de cycle et de PFE.

Il/elle montrera par son expérience son implication institutionnelle et sa capacité à participer aux différentes instances et commissions qui organisent la vie de l'établissement.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Les tâches de l'enseignant recruté seront partagées entre les cycles licence et master.

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

La candidate ou le candidat aura une expérience pédagogique dans une école nationale supérieure d'architecture dans le champ de l'histoire et des cultures architecturales.

La candidate ou le candidat démontrera sa connaissance des processus et des enjeux de la recherche académique et fera état du bilan de ses contributions dans ce domaine.

En outre il/elle présentera les compétences ci-dessous listées :

- Travailler avec d'autres disciplines
- Faire preuve de veille et d'anticipation
- S'adapter à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils
- Gérer les relations avec les étudiants
- Conduire des projets pédagogiques
- Participer à la mise en œuvre des activités de recherche
- Valoriser les résultats et diffuser l'information
- Orienter et coordonner les activités techniques et administratives qui concourent à la réalisation d'un programme de recherche
- Encadrer et animer une équipe
- Utiliser les outils informatiques et logiciels du domaine
- Écouter, communiquer et faire circuler l'information

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant chercheur recruté sera intégré dans le collectif des enseignants de la discipline et sera rattaché pour ses activités de recherche au Laboratoire de Recherche en Architecture.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Titulaire d'un doctorat en architecture ou en histoire de l'architecture.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA TOULOUSE.

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

Personne à contacter

Autre personne à contacter

Adresses électroniques uniquement